

De la francophonie à la Francophonie : les discours des Sommets **Par Bruno Maurer**

Repérer les lignes de force des discours de la « francophonie politique » n'est pas simple. Notre point de vue sera celui des « Conférences des chefs d'Etat et de gouvernement ayant en commun l'usage du français/ayant le français en partage » et l'ensemble des contributions - séances inaugurales et de clôture, ateliers - représente quelques milliers de pages...

Une ligne de force guidera notre lecture : la manière dont se construit peu à peu dans les discours le passage de la francophonie à la Francophonie, de la réalité linguistique à la construction politique.

1. La langue française, parent pauvre des discours francophones

Si l'on considère l'ensemble des discours tenus de Chaillot (1986) à Ouagadougou (2004), la question linguistique est peu représentée.

Même si les qualités supposées du français sont parfois rappelées, il faut reconnaître une certaine sagesse aux dirigeants, qui produisent peu d'envolées lyriques sur l'universalité ou la supériorité présumée du français.

Certes, F. Mitterrand, à Paris (1986 : 254)¹ affirme ainsi que « notre langue commune a toujours été porteuse d'une capacité d'ouverture et d'expression qui dépassait ses propres limites ». S'il renoue en cela avec une tradition discursive bien attestée sur les mérites du français, c'est à l'occasion du sommet inaugural, dans des circonstances attendues.

Après d'autres également, J. Chirac, à Cotonou (1995 : 212), parle de « génie de la langue », pour rappeler que le français « prédispose à une certaine vision des rapports entre les hommes et les communautés. Une vision qu'inspirent les valeurs de la solidarité de la fraternité ; un sens de l'universel. » Toutefois, il n'est pas dupe de la part d'idéologie de ces discours et prend la précaution de dire que le français est « réputé » pour ses « capacités à synthétiser la réalité, à refléter les idées, les sentiments, les émotions », sans prendre totalement ce discours à son compte.

En fait, les Sommets parlent plus de solidarité, de politique internationale et d'aide au développement que de langue française, même si l'ambition d'un soutien à la langue est régulièrement affirmée, comme c'est le cas avec Brian Mulroney, premier ministre du Canada, (1986 : 262) : « Le Sud comme le Nord risqueraient de se détourner du français si celui-ci devait cesser de s'affirmer comme instrument de communication scientifique et technique » ; « Accentuons le rôle du français comme langue d'invention ». Des résolutions sont prises, comme sur l'usage du français dans les organisations internationales (Chaillot, 1991), mais les actions en faveur du français ne constituent pas, et de loin, l'essentiel des programmes. A Hanoï (1997) par exemple, alors que trois volets sont distingués - politique, économique et coopération - un seul programme mobilisateur appartenant au volet coopération et intitulé « La Francophonie dans le monde » présente une dimension d'action sur la langue.

La chose est d'une certaine manière heureuse, qui fait de la langue un simple outil de rassemblement et pas une fin en soi. F. Mitterrand, lors du quatrième sommet tenu à Chaillot (1991 : 149), n'allait-il pas jusqu'à affirmer : « La francophonie, ce n'est pas le français » ?

Au plan des contenus, l'évolution la plus notable des discours sur le français tient à l'affirmation progressive d'un espace francophone posé comme résolument plurilingue. De F. Mitterrand qui affirmait que le français n'est « plus une langue de domination, mais une langue de coexistence » (Maurice, 1993 : 169) à A. Diouf qui employait pour la première fois

¹ Les dates renvoient aux Sommets, dont les actes sont publiés par le Secrétariat des Instances de la Francophonie. AIF, 13 quai André-Citroën, 75015 Paris.

l'image de « langues partenaires » (Cotonou, 1995 : 315), l'idée se renforce. Elle aboutit même à l'affirmation par J. Chirac, pour la première fois dans la bouche d'un Président français, de l'importance de la langue maternelle de l'enfant dans l'éducation de base, et ce en rupture totale avec plus d'un siècle de règne exclusif du français sur les systèmes scolaires africains (1995 : 213 et 297).

Pour finir, il importe de souligner que le discours sur la francophonie linguistique, dite plurielle, diverse, vient en appui de la construction de la francophonie politique, conçue comme un espace de solidarité.

2. De la francophonie à la Francophonie : construction d'un espace politique

Les premières déclarations posaient le caractère non formel de la francophonie. F. Mitterrand déclarait (Paris, 1986, 255) : « Nous formons une communauté informelle, c'est-à-dire sans lien organique de caractère administratif ». Les discours offrent d'autres métaphores que celle de la « communauté » : ainsi pour la « cité francophone », employée par A. Diouf (Paris, 1986 : 273), ou la « famille » (B. Mulroney, Chaillot, 1991 : 167).

Pourtant, par-delà ces métaphores, les discours consacrent bel et bien une structuration progressive de la francophonie comme espace politique.

Ainsi, le terme « Sommet de la francophonie » apparaît pour la première fois, dans la bouche d'A. Diouf, à Dakar (1989). C'est également à Dakar que la majuscule est mise à « Francophonie », sous la plume de F. Mitterrand. Autre indicateur : jusqu'en 1991, étaient concernés « les pays ayant en commun l'usage du français ». Depuis Maurice (1993), on parle de « pays ayant le français en partage ». Le changement d'appellation entérine l'évolution vers une cohérence linguistique moindre pour favoriser l'entrée de nouveaux Etats dans la francophonie. Dès lors, l'écart tend à se creuser entre francophonie linguistique et Francophonie géopolitique. Le concept de « francophonie d'appel », cher à Boutros Ghali (Hanoï, 1997), en est un révélateur supplémentaire. Toujours au plan de la construction politique, une mention spéciale est à apporter au Sommet de Cotonou (1995), celui du renforcement des institutions et de la création d'un poste de Secrétaire général de la Francophonie.

Au plan des contenus, la résistance de la France à la mondialisation a constitué un moment de cristallisation de la Francophonie politique, qui s'est exprimé pleinement à Maurice (1993). B. Boutros Ghali parlait du français comme « langue non alignée et langue de solidarité » (Maurice, 1993 : 182) et F. Mitterrand (1993 : 167) réussit à ériger la Francophonie en modèle de diversité linguistique et de résistance à l'uniformisation linguistique et culturelle. C'était là un véritable tour de force discursif car le plurilinguisme en Francophonie, s'il est bien réel, n'est pas le résultat des politiques linguistiques de la France et de ses alliés du Sud, lesquels n'ont jamais fait de place, avant les années 90, aux langues nationales. Il est plutôt l'enfant non désiré de politiques éducatives du tout français qui ont échoué à scolariser les masses, en Afrique notamment.

Depuis 1993, la Francophonie politique trouve donc sa légitimité dans ce discours sur la diversité culturelle – le thème du Sommet de Beyrouth (2002) n'était-il pas « le dialogue des cultures » ? - qu'elle contribuerait activement à préserver dans un monde en voie d'uniformisation. On comprend mieux ainsi comment francophonie et Francophonie s'articulent.

Les Sommets de la Francophonie : Paris, 1986 – Québec, 1987 – Dakar, 1989 – Chaillot, 1991 – Maurice, 1993 – Cotonou, 1995 – Hanoï, 1997 – Moncton, 1999 – Beyrouth, 2002 - Ouagadougou, 2004.
--